



Nadia Khrouz et Nazarena Lanza (dir.)

Migrants au Maroc Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales

Centre Jacques-Berque

Immigration étudiante subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ?

Lionel Nzamba

DOI : 10.4000/books.cjb.887

Éditeur : Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung

Lieu d'édition : Rabat

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 5 septembre 2016

Collection : Description du Maghreb

ISBN électronique : 9791092046298



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9789954367964

Référence électronique

NZAMBA, Lionel. *Immigration étudiante subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ?* In : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 23 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/887>>. ISBN : 9791092046298. DOI : 10.4000/books.cjb.887.

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Immigration estudiantine subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ?

Lionel Nzamba

- 1 L'actualité brûlante de la présence subsaharienne au Maroc mobilisait déjà plusieurs acteurs bien avant l'engouement médiatique suscité depuis l'annonce du changement de la politique migratoire marocaine qui s'appuie principalement sur la régularisation des « sans-papiers ». Loin d'être le modèle en matière de respect et de protection des Droits de l'Homme, le Maroc a consenti à cette démarche à un moment où la gestion des migrants clandestins aux portes de l'Europe est de plus en plus critiquée. Cependant, la présence subsaharienne révèle aussi d'autres aspects de l'immigration, occultés par les préoccupations sécuritaires, que la « nouvelle politique migratoire » tente d'humaniser.
- 2 Cette nouvelle donne politique vient renforcer une coopération Sud-Sud qui trouve ses fondements dans une amitié entretenue au plus haut niveau avec certains chefs d'États africains depuis les indépendances ; ce qui a le mérite d'encourager les échanges, le dialogue culturel, politique, économique entre les entreprises, les gouvernements et les peuples de ces pays (Gabon, Sénégal, Mali...). À majorité francophone, ces États subsahariens ont une communauté implantée au Maroc pour diverses raisons. L'aspect qui retient notre attention dans le cadre de la présente contribution sur les présences étrangères concerne l'attractivité qu'exercerait l'enseignement supérieur marocain sur les jeunes Africains subsahariens. Cet aspect a rarement fait l'objet d'études rigoureuses, bien qu'il en existe quelques-unes.
- 3 À l'heure où le Maroc renforce sa coopération en Afrique par le biais de plusieurs accords économiques, commerciaux et diplomatiques avec les États francophones - que le Roi du Maroc a visité entre février et mars 2014 à l'occasion d'une tournée « africaine » - il est difficile pour le chercheur de ne pas voir dans cette démarche un positionnement stratégique visant à participer à la reconfiguration de la géopolitique africaine.
- 4 Chaque année, des centaines d'étudiants subsahariens sont accueillis au Maroc dans le cadre d'une migration estudiantine, qui prend de l'ampleur au niveau mondial puisque,

entre 1999 et 2007, le nombre d'étudiants scolarisés dans les établissements supérieurs hors de leur pays d'origine a augmenté de 53 % (plus 2,8 millions d'étudiants en mobilité en 2007 dont environ 5,8 % viennent de l'Afrique subsaharienne) selon l'Institut Statistique de l'UNESCO.

- 5 Encouragés par un cadre juridique et institutionnel favorable, les établissements d'enseignement supérieur participent à une immigration subsaharienne légale. Ils mettent en avant les atouts du Maroc, notamment la proximité ou la diversité de l'offre de formation directement liée au développement de l'Afrique. Ils multiplient ainsi leur chance d'accueillir les futurs dirigeants d'États, d'organisations régionales et internationales ou d'entreprises. De ce fait, si la formation de l'élite subsaharienne constitue un enjeu pour le Maroc, quel rôle pourraient jouer les établissements d'enseignement supérieur marocains pour assurer l'intégration des étudiants subsahariens ?
- 6 Notre contribution est un éclairage sur les motivations des étudiants subsahariens pour l'enseignement supérieur marocain, en posant comme hypothèse une configuration où les choix des uns (étudiants) servent les intérêts stratégiques des autres (les États), le tout sur fond de compétition que se livrent les États dans leur construction économique avec des répercussions sur le social.

La formation en question

- 7 Le Maroc a ouvert depuis des années les portes de ses établissements supérieurs aux subsahariens, en s'appuyant sur trois principaux axes : la formation des cadres, la formation professionnelle et la formation supérieure. Le durcissement des conditions d'admissions des Africains dans certains États, en particulier européens et nord-américains, a permis à d'autres États de révéler leur potentiel et de concurrencer l'hégémonie occidentale en matière de transmission du savoir. Le Maroc devient ainsi une alternative aux coûts élevés des études dans ces pays, qui restent néanmoins des destinations privilégiées de familles aisées.
- 8 Ce changement de tendance est dû au croisement de deux facteurs non négligeables dans la politique internationale : la reconsidération des rapports Nord-Sud et l'encouragement de la coopération Sud-Sud. À ce constat, viennent s'ajouter les moyens déployés par le Maroc pour développer les secteurs de l'économie, du social et de la formation dans le but notamment de rayonner sur le continent.
- 9 Parmi les instruments mis en place pour faciliter l'accueil des étudiants subsahariens, l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) a assuré, depuis sa création en 1986, des milliers d'inscriptions en faveur d'étudiants subsahariens dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Elle assure la répartition de ces étudiants sur l'ensemble du territoire et constitue le support administratif pour leur orientation et gestion. Elle a contribué à l'ouverture de nouvelles facultés dans les petites villes, comme c'est le cas de Settat, Mohammédia ou El Jadida. Cette ouverture a aussi profité aux établissements d'enseignement supérieur privés. En quête de nouveaux étudiants, ces établissements sont allés plus loin en développant des campagnes actives de recrutement directement dans certains pays subsahariens (Guinée, Sénégal, Gabon pour l'école Sup de Co Marrakech en 2014).

- 10 Les premiers étudiants subsahariens formés au Maroc étaient envoyés principalement dans les années 70 pour des formations professionnelles ou des stages de perfectionnement. Pour la formation militaire par exemple, le Maroc n'était autrefois qu'une étape dans le circuit de formation devant mener les élèves-officiers à Saint-Cyr, en France. Il a ainsi formé plusieurs officiers subsahariens, principalement artilleurs et médecins.
- 11 Les universités marocaines connaissent moins de crises que leurs homologues francophones subsahariennes, depuis les réformes initiées en 2000 et la mise en place du plan d'urgence des universités. Les universités francophones subsahariennes tournent, pour la plupart, au ralenti, en général victimes de mauvaise gestion et du désintéressement des pouvoirs publics dans l'amélioration des conditions d'études. Entre grèves des étudiants, des professeurs et problèmes de gestion, les jeunes subsahariens se sont rendus compte que la crise habite l'université. Le Maroc l'a compris et s'est attelé à différencier ses établissements, de manière à ce que les étudiants ne suivent pas le même parcours d'une ville à une autre ou d'une faculté à l'autre.
- 12 Quand il s'agit de réformer l'université, les questions de fond sont soigneusement évitées afin de ne pas mener une réflexion engageant réellement les universités dans le devenir de l'État et l'évolution de la société. Par exemple, l'adoption du système LMD (Licence Master Doctorat) a été très tardive en Afrique subsaharienne. Si les pays du Maghreb ont entamé ce processus au début des années 2000, au Sud du Sahara il a fallu attendre 2006-2007 pour voir les premières expériences (Cameroun).
- 13 Pour pallier la défaillance du système, les États s'en remettent à l'initiative privée pour la création d'établissements supérieurs qui, dans la plupart des cas, ne résolvent pas les problèmes de sureffectif et d'échecs dans certaines filières. Une spirale dans laquelle étudiants et enseignants sont pris en otage.
- 14 L'ancien ministre, Saâdeddine El Othmani, révélait en 2014 que plus de 12 000 étudiants subsahariens étaient inscrits au Maroc, dont 8000 dans les établissements publics et 4000 dans les établissements privés. 40 pays africains sont représentés dans ces établissements, ainsi que 91 autres nationalités. Ces trente dernières années, plus de 30 000 cadres ont été formés au Maroc via cette coopération entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne.

Les étudiants en marge de la recherche scientifique

- 15 La migration estudiantine s'organise de mieux en mieux depuis le Maroc avec la consolidation de réseaux et d'associations communautaires de stagiaires et étudiants qui participent au renforcement des liens avec les pays d'origine de ces étudiants (Berriane, 2009). Pour ces raisons, la solidarité estudiantine se trouve encore plus renforcée que celle d'autres groupes de migrants appartenant à la même communauté. Elle se poursuit en général hors de la vie estudiantine en permettant de nouer des relations et de faciliter l'accueil des nouveaux arrivants au Maroc.
- 16 La question estudiantine est sous-analysée, et quand elle est abordée, on pourrait presque l'assimiler à la fuite des cerveaux, tant l'analyse rappelle la relation Nord-Sud. Or, en réalité, la présence d'étudiants subsahariens au Maroc revêt des enjeux économiques et diplomatiques non négligeables, si l'on considère les entrées de devises apportées par ces étudiants et l'influence que le Maroc y gagne sur le continent. De plus, la mobilité

estudiantine est nécessaire au développement des États d'Afrique et au partage d'expériences.

- 17 Quant à la question du départ, elle est toujours présente bien que les expériences d'étude et de vie soient radicalement différentes d'un étudiant à un autre (Infantino, 2011). La décision de quitter le Maroc répond à une série de questions telles que l'adaptation sociale, les conditions de vie, etc., et prend en considération les débouchés au Maroc, la possibilité de poursuivre les études ou de s'engager dans une activité professionnelle. Mais là encore, on ne sait pas ce qu'il advient des lauréats formés au Maroc : sont-ils facilement intégrés sur le marché de l'emploi ? La législation marocaine ne facilite pas l'accès à l'emploi pour la majorité des étrangers, notamment d'Afrique subsaharienne, à l'exception des Sénégalais et de certaines catégories particulières d'étrangers (conjoint de marocain(e), footballeur, etc.).
- 18 Pour ceux encore en formation, le départ du Maroc est parfois précipité et justifié pour certains par des événements personnels ou académiques (degré de satisfaction de l'enseignement reçu, suppression de la bourse, etc.). Ceux dont la volonté de rester au Maroc est plus forte nagent à contre-courant et poursuivent leurs études dans le public ou le privé sans aucune bourse, ni de l'AMCI, ni même de leur État. Alors, partir ou rester ? Pour les étudiants, c'est une question soit de détermination, soit de moyens financiers. Il ne serait donc pas étonnant de trouver d'anciens étudiants en « situation administrative irrégulière » toujours au Maroc.
- 19 L'université marocaine pourrait contribuer au rayonnement du Maroc en participant à la réflexion sur le développement de la société, et ainsi éclairer les choix stratégiques des décideurs sur ce que pourrait être par exemple la nouvelle politique migratoire. Elle pourrait ainsi s'interroger sur les moyens d'améliorer les conditions d'étude et de séjour des étudiants (autorisation de séjour couvrant tout le cursus universitaire, augmentation des places en campus universitaires), ou le moyen d'en faire un vivier de personnes hautement qualifiées qui pourrait servir de pont entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne, ne serait-ce que pour les grandes entreprises marocaines implantées dans les pays tels que le Mali, la Côte-d'Ivoire ou le Gabon.
- 20 Les travaux universitaires n'ont pas manqué d'attirer l'attention des institutions publiques sur les risques d'une passivité de l'État dans le traitement de la présence des migrants subsahariens. Les orientations sécuritaires et humanitaires ont renforcé la position de certains médias sur les « dangers » de l'immigration subsaharienne, alors qu'un tout autre traitement pourrait contribuer à mettre en valeur l'importance d'encourager l'intégration sur le marché du travail des jeunes subsahariens, notamment ceux formés au Maroc. À terme, cela pourrait concerner l'ensemble des ressortissants subsahariens vivant au Maroc. On a noté quelques rares incursions à la télévision marocaine (2M, Medi1TV) où des reportages évoquaient le récit de vie d'Africains subsahariens ayant trouvé les moyens de s'adapter et de s'intégrer dans la société marocaine (création d'entreprise, emploi, mariage).
- 21 Aucun article (de presse ou scientifique) ne fait mention des avantages que le Maroc pourrait tirer de la présence subsaharienne, que ce soit économiquement ou socialement. Les chercheurs se laissent entraîner dans un conformisme de la réflexion sur cette présence. Pourtant, comme le souligne les conclusions du rapport du CNDH de septembre 2013, les migrations humaines constituent un « facteur d'enrichissement pour les sociétés de départ et d'arrivée, un stimulant de l'activité économique et une source de leur développement culturel ». Ainsi, certaines catégories de ressortissants subsahariens sont

écartées des recherches sur les migrations ou les présences étrangères au Maroc (étudiants, malades, chefs d'entreprise, etc.) au profit d'une catégorie englobante – les « migrants » – sur laquelle l'attention des hommes politiques, des citoyens et des médias est facilement focalisée.

- 22 Le cosmopolitisme marocain s'enrichit de nouveaux profils, si l'on tient compte des récents changements dus à la mondialisation et à l'internationalisation de l'enseignement et de la formation. Les notions de circulation et d'échange sont fondamentales pour la compréhension des mécanismes d'influences réciproques à l'œuvre entre États et dans les transformations qui se révèlent dans la redéfinition des identités individuelles ou collectives. L'expérience au Maroc des étudiants subsahariens ne peut se limiter à l'analyse des aspects académiques, car ceux-ci se nouent avec des aventures, professionnelles et personnelles, qui ont donné naissance à d'autres dimensions (mariages mixtes, clandestinité). Les étudiants subsahariens ne parlent pas du Maroc comme d'un « eldorado », ou une terre promise, mais comme un moyen d'arriver à une fin : la réussite.

BIBLIOGRAPHIE

J. Berriane, « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », *Méditerranée*, 113, 2009, p. 147-150 <http://mediterranee.revues.org/3843> (consulté le 11 janvier 2015).

F. Infantino, « Les mondes des étudiants subsahariens au Maroc », dans M. Peraldi (éd.), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, 2011, p. 101-120.

J.-B. Meyer, S. Laouali, « Mobilité internationale des étudiants étrangers vers le Maroc : quelles particularités ? », *Études & Essais*, Rabat, Centre Jacques Berque, n° 10, octobre 2012.

Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), *Étrangers et droits de l'homme au Maroc pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle*, conclusions et recommandations, septembre 2013.

Recueil de données mondiales sur l'éducation, Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, Institut statistique de l'UNESCO, 2009 <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2011-fr.pdf> (consulté le 7 août 2015).